



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

obésité

Question écrite n° 119722

Texte de la question

Mme Claude Darciaux attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la pratique consistant à manger entre les repas. Selon certaines études, plus de 60 % des Français grignotent entre les repas. Cette pratique serait importante chez les jeunes, les femmes et les populations défavorisées qui mangeraient de la sorte plus de produits sucrés et gras (viennoiseries, sucreries, sodas...). Cette pratique représenterait jusqu'à 25 % de l'apport calorique journalier conseillé. Si des messages accompagnant la publicité énoncent quelques principes simples, ceux-ci paraissent insuffisants pour convaincre nos compatriotes du caractère néfaste de cette pratique et la nécessité de repas réguliers et équilibrés. Des études mettent, il est vrai, en évidence une accoutumance et une dépendance à certains de ces aliments. Elle lui demande si des études ont été menées sur les effets des messages de santé accompagnant la publicité pour les aliments et produits alimentaires, quelles mesures il envisage pour s'adresser en particulier aux populations les plus sensibles et les plus habituées afin de les dissuader de grignoter et quelles initiatives il entend prendre en vue de combattre le grignotage facteur d'obésité, de maladie et de dépenses de santé.

Données clés

Auteur : [Mme Claude Darciaux](#)

Circonscription : Côte-d'Or (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119722

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 2011, page 10761

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)